



Communiqué de presse

Le 12 juin 2020

Développement des entreprises du médicament en régions

Le leem signe une convention avec le GIPSO, le cluster des industries de santé Nouvelle-Aquitaine

Dans chaque région, l'industrie pharmaceutique est un acteur économique stratégique, attirant des profils de haute technicité et participant à la dynamique d'innovation nationale. Afin de mieux comprendre les besoins et attentes des acteurs régionaux et de les intégrer efficacement dans les stratégies nationales, le Leem vient de signer une convention avec le GIPSO, le cluster des industries de santé Nouvelle-Aquitaine. Un premier partenariat qui ouvre la voie à un maillage resserré pour les industries de santé entre groupements régionaux et structure nationale du Leem.

Pour faire face aux enjeux de santé et renforcer le dynamisme en recherche et innovation, la collaboration entre tous les acteurs de santé et entre les régions est primordiale. En 2020, le Leem a positionné ces partenariats nationaux et régionaux comme une de ses priorités. Après le rapprochement avec France Biotech, filière française des biotechnologies en février dernier, notamment afin de dynamiser le développement de l'écosystème de recherche et d'innovation, le Leem poursuit cette stratégie avec la signature d'une convention avec le [cluster des industries de santé Nouvelle-Aquitaine](#), GIPSO.

« Le GIPSO fédère près d'une centaine d'entreprises de la filière santé en Nouvelle-Aquitaine, et anime ce cluster depuis plus de 40 ans. Cette convention est un outil précieux pour s'apporter mutuellement des leviers de renforcement de l'attractivité et de la compétitivité de notre filière », souligne Philippe Lamoureux, Directeur Général du Leem.

« La convention conclue aujourd'hui avec le Leem inscrit dans le marbre le rôle de partenaire historique et de porte-parole régional mené depuis plusieurs années. Elle couvre, entre autres les aspects de la formation en lien avec les établissements, la gestion de l'innovation translationnelle et les relations avec les sphères publiques et politiques. Cette convention souligne la place et le rôle particulier du GIPSO dans l'écosystème régional, auxquels nos membres sont plus que jamais attachés » renchérit Luc Grislain, Président du GIPSO.

Nouvelle-Aquitaine, un cluster santé dynamique

Les entreprises du médicament emploient environ 7000 personnes en région Nouvelle-Aquitaine, soit environ 6% de l'emploi du secteur au niveau national, selon les [repères sur l'industrie du médicament en Nouvelle-Aquitaine](#), document publié en octobre 2019.

La filière pharmaceutique en Nouvelle-Aquitaine regroupe les activités de fabrication, de distribution, de R&D et de services. Elle représente :



200 entreprises

(Source : CESER Aquitaine et CCI Nouvelle-Aquitaine)



7 000 emplois

(Source : Leem - Rapport sur la situation de l'emploi en 2017)



63 établissements pharmaceutiques

(Source : Leem - Rapport sur la situation de l'emploi en 2017)



718 M€ à l'export en 2018

(Source : douane.gouv.fr, Le chiffre du commerce extérieur)

Photo de la signature disponible sur demande auprès du service de presse

Contact Presse GIPSO :

Emmanuelle PANGAUD - Tél : 05 56 11 32 15 - email : e.pangaud@gipso.org

Contacts Presse Leem :

Stéphanie BOU - Tél : 01 45 03 88 38 -06 60 46 23 08 – 06 60 46 23 08 - email : sbou@leem.org/

Virginie PAUTRE - Tél : 01 45 03 88 87 - email : vpautre@leem.org/ Elisa MAHDADI - emahdadi@leem.org